

LE SEL EMBRUNAIS

Association déclarée W 052002068

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 5 Juin 2021 à 14h00

Les membres de l'Association se sont réunis sur convocation établie par le collectif avec l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de l'exercice 2020
- Rapport financier, approbation des comptes et quitus au trésorier
- Rapport sur la Route des Sels
- Fixation de la cotisation 2020 espèces & sourires (Date limite de paiement le 31 Mars)
- Renouvellement du collectif. A noter que Gisèle est contrainte de céder sa place. Nous sommes donc à la recherche d'un.e membre pouvant assurer les envois de courriels, la tenue du blog et de la page Facebook. Elle se tiendra à sa disposition pour lui expliquer tout ce qu'il aura besoin de savoir pour prendre la suite.
- Projets 2021 : appel aux animations de nos marchés. La "Gratifieria" (un marché où l'on donne tout et on s'ouvre au public pour se faire connaître), reste en projet si nous retrouvons en 2021 "notre vie d'avant" et nous faisons à nouveau appel à votre aide pour l'organiser (trouver un lieu, inviter d'autres SEL, faire de la pub...).
- Questions diverses

Une feuille de présence à laquelle ont été attachés les pouvoirs a été établie et est signée par les participants. Conformément aux statuts, le quorum comprenant les personnes présentes et les personnes représentées étant atteint (22 votants sur 23 adhérents), la réunion a pu commencer à 14h30.

1 – En raison de la présence de quatre personnes désirant adhérer au SEL Embrunais le jour même de notre AGO, Anne nous présente le SEL depuis le début de sa création à Embrun.

2 – Le rapport moral établi par le collectif est lu par Gigi. Il fait état du peu d'actions menées en 2020 en raison des contraintes sanitaires entraînant l'impossibilité d'utiliser la salle Delaroche pour nos marchés mensuels. Un marché a eu lieu en janvier, notre AGO en février, puis nous avons pu nous réunir en très petit comité en septembre et octobre avant le nouveau confinement.

Gisèle étant forcée de quitter le collectif et ne pouvant plus s'occuper de la communication, Pascal, nouvel adhérent, se propose pour la remplacer, secondé par Joséphine.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2 – Rapport financier : Colombe nous a ensuite présenté le rapport financier qui n'appelle pas de commentaires. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné à la Trésorière.

Le solde bancaire au 31 décembre est de 681,05 €.

Les membres du SEL Embrunais remercient la Commune d'Embrun pour la mise à disposition gratuite de la salle Delaroche.

3 – Route des Sels : Anne fait un exposé de la situation en 2020.

Rappel : Il est exigé un crédit et un débit chaque année sur le compte SEL pour s'inscrire à la Route des Sels.

4 – Cotisation : la cotisation est maintenue à 8 €.

5 – Renouvellement du Collectif : il est fait appel aux candidatures afin de renouveler comme chaque année le collectif pour l'exercice 2021 en précisant bien que toute candidature doit être motivée par l'engagement de participer aux travaux du SEL.

Font acte de candidature :

Huguette Bertin

Anne Colombe Dautremer

Pascal Masuccio

Ginette Saint Denis

+ Anne Lefebvre pour la Route des Sels

La liste est soumise aux participants qui n'émettent aucune objection et votent à l'unanimité pour ce nouveau Collectif.

6 – Projets 2021 :

Pendant les premiers mois de 2021 nous avons pu compenser l'impossibilité de nous rencontrer aux marchés mensuels par des **randonnées** quasi hebdomadaires réunissant un nombre variable d'adhérents qui ont accueilli très positivement ce moyen régulier de maintenir le lien. Cette initiative va se poursuivre.

Le **Forum des Associations** se tiendra le 4 septembre 2021. Anne, Joséphine, Christiane, Gigi, Huguette et Isabelle se portent volontaire pour tenir le stand du SEL.

Il est rappelé aux adhérents qu'il est important que chacun nous propose des **animations variées à organiser les soirs de marché** avant nos repas partagés.

En ce qui concerne la **Gratifieria**, son organisation ou non au cours de l'année 2021 dépendra essentiellement de l'évolution des règles sanitaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures 30.